

# moteur

Le magazine des coopératives d'activités  
et d'emploi® des Côtes d'Armor



« Moins de 30 ans,  
plus de 50 ans,  
pas d'âge pour entreprendre »



## Sommaire

- 2** **Témoignages**  
Entreprendre en coopératives d'activités
- 4** **Les coopératives**  
Au cœur du département
- 5** **Avant-PREMIÈRES**  
Des activités diversifiées
- 6** **Coop Domi Ouest**  
Des professionnels du service à la personne
- 7** **Bâti-PREMIÈRES**  
Entreprendre autrement dans le bâtiment
- 8** **Actualités  
des coopératives**

# Entreprendre à moins de 30 ans

## La recherche d'un équilibre

Si la capacité à entreprendre et le risque financier sont des freins à la création d'entreprise chez les moins de 30 ans, une étude réalisée par Opinon Way en janvier dernier indique qu'un jeune sur deux ambitionne de créer son activité à plus ou moins long terme. Cet esprit d'entreprise est favorisé par leur environnement : ils ont participé de près ou de loin à la création d'une entreprise ou sont acteurs de la vie associative. Rêve ou défi, les moins de 30 ans veulent faire rimer performance, rentabilité et productivité avec convivialité et solidarité. Parmi les 22% d'entrepreneurs de la coopérative de moins de 30 ans (21% en France), Elise et Amélie évoquent ce qui les a décidées à sauter le pas.



### Amélie Bedos, 26 ans, créatrice de « Prêt à langer ».

Comment Amélie est-elle passée de la gestion et du traitement des déchets dans une Communauté de communes aux couches lavables ? Et de salariée en créatrice d'entreprise ? Tout simplement en devenant maman ! « D'une manière ou d'une autre, j'aurai créé mon activité, souligne-t-elle. A la naissance de mes enfants, j'ai cherché des couches lavables mais ce n'était pas évident à trouver. De plus cela représente un investissement. J'ai alors pensé aux autres parents et je me suis dit qu'il y avait là une prestation de service à créer. Mon idée était aussi de leur proposer d'essayer grâce à une location. J'ai présenté mon projet à la coopérative, ils y ont cru. Leurs compétences et leur réactivité m'aident à le développer. L'âge n'est pas un obstacle. Le fait d'avoir des enfants, ça permet d'entrer dans le vif du sujet. L'expérience de maman donne une crédibilité. Cette activité me permet aussi d'équilibrer mon temps entre les enfants, la maison et le travail. Je voulais cette liberté. J'aurais forcément trouvé un créneau pour me lancer ! ».

**Amélie BEDOS**, articles de puériculture durable.

06 59 69 81 59 - [pret-a-langer@voila.fr](mailto:pret-a-langer@voila.fr) - [www.pretalanger.fr](http://www.pretalanger.fr)



### Elise Chenu, 23 ans, coach sportif.

Une licence Staps (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) en poche et une spécialisation en activités sportives adaptées, Elise a cherché un travail dans son domaine pendant un an. « Je n'avais pas envie de changer d'orientation. J'avais bien imaginé créer mon activité mais je l'envisageais plus tard avec davantage d'expérience.

Quand je me suis adressée à la coopérative en septembre 2009, il n'a pas été question de mon âge ni de finances. Je continue à me former tout en créant ma propre activité. C'est une grosse expérience par rapport à un emploi salarié où j'aurais été amenée à faire toujours la même chose. Là, j'ai plusieurs cordes à mon arc : je donne des cours d'arts martiaux et j'interviens auprès de particuliers, de personnes âgées dans le cadre du maintien à domicile et aussi dans des foyers logements. Même si, à terme, elle ne se développe pas comme je l'espère, cela restera une excellente expérience que je pourrai faire valoir par la suite. Et si elle évolue comme je le souhaite, j'aimerais rester dans la coopérative qui m'a permis de créer un réseau ».

**Elise CHENU**, coach sportif.

06 35 32 42 73 - [elisechenu.speed@yahoo.fr](mailto:elisechenu.speed@yahoo.fr)  
[www.speedsports.fr](http://www.speedsports.fr)



### DÉFI JEUNES : COUP DE POUCE AUX JEUNES ENTREPRENEURS

Organisé dans les régions et départements de France, le concours Défi Jeunes vise à encourager des projets de jeunes âgés de 18 à 30 ans. Il apporte accompagnement technique, pédagogique et surtout financier aux jeunes porteurs de projets. Les lauréats sont sélectionnés suivant leur parcours personnel, l'utilité sociale de leur projet, son impact local, sa faisabilité, son caractère innovant et sa pérennité. Au sein d'Avant-PREMIÈRES, trois entrepreneures ont ainsi bénéficié d'une bourse attribuée par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports. Après Sterenn Berthou en 2007 (projet d'esthétisme à visée sociale) et Maëlle Loaëc en 2008 (céramiste d'art), Défi Jeunes apporte, cette année, son soutien à Elise Chenu (voir ci-contre) dans le développement de son projet de coach sportif.

**Pour en savoir plus sur le programme national Envie d'Agir et le Défi Jeunes : [www.enviedagir.fr](http://www.enviedagir.fr)**

# Entreprendre à plus de 50 ans Un choix mûri

Loin du cliché de l'individu qui crée son activité pour revenir sur le marché du travail, créer son entreprise à plus de 50 ans relève souvent d'un choix de vie, conforté par une maturité professionnelle, des compétences solides et un risque financier mesuré (plus d'enfants à charge et moins d'emprunts). 23% d'entre eux prennent la décision d'arrêter leur activité salariée avec la volonté d'être indépendants, d'assurer leur propre emploi et de rester acteurs de leur parcours professionnel. Marie-Paule Allain et Patrick Samson, deux « quinquas » de la coopérative, témoignent.

## Marie-Paule Allain, consultante en économies d'énergies auprès des particuliers.

A 56 ans, Marie-Paule a décidé de lâcher vingt-huit ans de sécurité pour revenir s'installer en Bretagne. « J'ai négocié mon départ avec mon ancien employeur. Je voulais revenir en Bretagne et travailler à mon compte tout en étant utile à la société ». En avril 2009, elle rejoint Greeneo, un réseau de consultants indépendants spécialisés dans la rénovation énergétique de maisons déjà construites. Elle est la seule femme sur les trente consultants français. « Je savais que je ne retrouverais pas d'activité salariée à mon âge.

J'ai toujours eu un petit tempérament d'entrepreneur mais je n'avais pas trouvé dans quel domaine me lancer. La rencontre entre une activité qui me convenait et mon choix de vie a été décisive. Exercer mon activité de consultante en intégrant une coopérative me donne le temps de réfléchir à un statut pour plus tard. Cela m'a aussi permis d'intégrer un réseau dès mon retour en Bretagne, de rester active et de rebondir en bénéficiant d'un accompagnement et d'un hébergement juridique ».

**Marie-Paule ALLAIN, Eco-conseil en rénovation énergétique de l'habitat.**  
06 78 77 32 50 - marie-paule.allain@greeneo.eu



## Patrick Samson, 55 ans, consultant et formateur dans le domaine médico-social.

« Je savais qu'en venant m'installer ici, il me serait difficile de trouver un emploi. Directeur d'un établissement médico-social et formateur occasionnel, je sais qu'il y a de nombreux besoins en formation dans le domaine de l'autisme. J'ai donc créé mon activité en me donnant le temps d'être accompagné et c'est pourquoi je me suis adressé à la coopérative. Je n'ai jamais eu la volonté particulière de me mettre à mon compte. Plus jeune ? Je n'avais pas l'expérience professionnelle suffisante. L'éthique, la réflexion et la recherche, ça demande du temps. Je suis créateur d'entreprise un peu par la force des choses. Cependant, j'ai la satisfaction

professionnelle d'être utile et la satisfaction personnelle de voir le travail porter ses fruits. Dans mon ancien emploi de directeur, je ne pouvais pas accompagner mes salariés de la même façon, le rapport de hiérarchie faussait les choses. Aujourd'hui, je peux placer l'éducatif au-dessus du sanitaire et tout le côté administratif, je le délègue à la coopérative ! ».

**Patrick SANSON, Consultant et formateur, secteur médico-social.**  
06 23 17 87 00 - mcp.sanson@aliceadsl.fr

## édito

### Il est temps de partager !

Cinq ans, c'est l'âge d'Avant-PREMIERES. Que les élus et techniciens des collectivités qui ont accompagné la création puis le développement de cet outil au service du territoire soient ici salués. Sans eux, rien ne se serait fait. Le succès relatif des Coopératives d'Activités et d'Emploi® sur le département (225 entrepreneurs accompagnés à ce jour sur les Côtes d'Armor) se doit d'être partagé aussi avec les prescripteurs de la CAE et les premiers entrepreneurs-salariés qui ont fait confiance à ce nouveau concept d'accompagnement et de test d'activité.

Cinq ans et voici le temps de partager ! Lors de notre assemblée générale de juin, le nombre d'associés de la coopérative va s'accroître. Les trois premiers entrepreneurs-salariés associés vont rejoindre – statutairement – l'équipe d'Avant-PREMIERES. Nous devenons une véritable « entreprise partagée ». « La démocratie nous réussit » est la nouvelle signature de la Confédération Générale des Scop. Nous la faisons nôtre parce que nous croyons de plus en plus à la force du collectif pour développer les projets de chacun et le projet commun.

Depuis cinq ans, nous affirmons ce qui fonde notre action :

- donner sa chance à tous,
- sans aucune discrimination y compris sur des critères économiques,
- dans la mesure où le passage dans la coopérative participe au développement personnel du porteur de projet dans son parcours de vie,
- avec la volonté de créer de la richesse pour la personne, pour le collectif, pour le territoire.

Aujourd'hui nous voulons cultiver une dimension supplémentaire : faire de la CAE, de notre SCOP, une véritable « entreprise partagée » avec ses associés, ses salariés, et l'ensemble des acteurs du territoire. L'enjeu est passionnant. Rendez-vous en 2015 !

### COOPÉRATIVES D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOI® DES CÔTES D'ARMOR

43A, rue de Brest - 22360 LANGUEUX  
02 96 52 19 69  
contact@avant-premier.es.coop  
www.avant-premier.es.coop

### Comité de rédaction :

Dominique BABILOTTE  
Marie-Laure CHARLES, Sylvain COUANON  
**Maquette - Impression :** Imprimerie JACO  
Avec le soutien financier du Fonds Social Européen, du Conseil Régional de Bretagne, du Conseil Général des Côtes-d'Armor, de Lannion-Trégor-Agglomération et de Saint Brieuc Agglomération.

Photo couverture : Mickaël Gouré

# Les pôles d'Economie Sociale et Solidaire se dessinent sur le département.

Depuis quelques mois, des acteurs de l'ESS des pays de Dinan, du Trégor-Goëlo et de Saint-Brieuc, travaillent à la création de pôles d'Economie Sociale et Solidaire. Les Coopératives d'Activités et d'Emploi® participent à ces créations.

De quoi s'agit-il ? Il existe une douzaine de pôles d'ESS en devenir en Bretagne. Ils se veulent des lieux de connaissance, d'interconnaissance, de reconnaissance

et d'innovations sociales et solidaires. Les différentes familles associatives, coopératives et mutualistes qui constituent l'Economie Sociale et Solidaire y sont représentées et travaillent en transversalité. Ce qui est assez nouveau dans ce secteur de l'économie qui représente jusqu'à 18% de l'emploi sur le Pays de Saint-Brieuc par exemple.

La création de ces pôles doit permettre une meilleure visibilité de l'action des

acteurs. Mais, au-delà de ce besoin de reconnaissance, c'est bien une autre vision de l'économie que les représentants (élus ou salariés) de ces structures veulent promouvoir. Une économie où

*Ils se veulent des lieux de connaissance, d'interconnaissance, de reconnaissance et d'innovations sociales et solidaires.*

l'indicateur de croissance n'est autre que l'amélioration de la qualité de vie de nos concitoyens.

Les structures de l'économie sociale s'affirment, non pas comme des centres de coûts pour les collectivités mais comme des centres de profits économiques, sociaux et environnementaux.

Trois pôles, au moins, devraient voir le jour rapidement sur le département des Côtes d'Armor.

Les études de préfigurations des pôles

ESS menées sur 2010/2011 ont pour objectif de :

- mobiliser un noyau plus large d'acteurs, construire une vision partagée de valeurs, principes et enjeux de l'ESS,
- vérifier l'intérêt des acteurs à ces projets,
- définir les fonctions et actions prioritaires à partir d'un diagnostic des territoires et des besoins des acteurs,
- déterminer les modes de gouvernance et de gestion du pôle,
- identifier les partenariats avec

les acteurs du territoire (pouvoirs publics, autres acteurs socio-économiques),

- construire l'architecture financière de chacun des pôles.

Contact sur le Pays de Dinan : Sophie BETHENCOURT - 02 96 85 40 75

Contact sur le Pays du Trégor-Goëlo : Frédéric LE BRAS - 02 96 46 37 91

Contact sur le Pays de Saint-Brieuc : Gaëlle CORCUFF - 02 96 52 19 69

## La coopérative d'emploi, entreprise inédite dans les Côtes d'Armor

Une fois leur projet testé et validé, les entrepreneurs-salariés peuvent choisir de quitter la coopérative d'activités pour créer leur entreprise. Ils peuvent aussi continuer à développer leur activité dans l'entreprise collective. Ils passent alors de la coopérative d'activités à la coopérative d'emploi et deviennent entrepreneurs-salariés-associés. Ils continuent ainsi à mutualiser des moyens (comme un service comptable), à développer des synergies (actions commerciales, outils partagés) et conservent leur réseau mais ne bénéficient plus de l'accompagnement financé par des fonds publics. Au-delà de la gestion de leur propre activité, ce rôle d'associé leur permet de participer au fonctionnement et aux décisions d'orientation de la structure. A Avant-PREMIÈRES, ils sont une dizaine à avoir formulé ce souhait. Depuis juillet 2009, avec les permanents de la

coopérative, ils travaillent à la concrétisation de cette « coop. d'emploi », entreprise inédite dans les Côtes d'Armor. Au rythme de rencontres mensuelles, les futurs entrepreneurs-associés dessinent les traits de leur prochaine entreprise partagée. Réflexions sur les valeurs communes, les fonctionnements économique, juridique et administratif

animent les débats. Les trois premiers associés démarrent sous leur nouveau statut à l'assemblée du 30 juin. Après cinq ans d'existence, l'arrivée d'entrepreneurs-associés est une étape importante dans la vie d'Avant-PREMIÈRES et confirme la pertinence de cette forme d'entrepreneuriat sur le territoire costarmoricain.



## **Témoignage** Angélique et Gérard Brault Entrepreneurs-salariés d'Avant-PREMIÈRES

*Du projet d'activité à la création d'entreprise : Angélique et Gérard sont en passe de transformer leur essai grâce à la coopérative et fonder « Brault Clean », spécialisée en nettoyage industriel.*

Gérard et Angélique Brault sont arrivés dans la coopérative Avant-PREMIÈRES en septembre 2009. « C'est Gérard qui a appris l'existence de la coopérative par Pôle Emploi, explique Angélique. Nous avons déjà mis au point notre projet de nettoyage industriel, nous avons nos premiers clients et des devis en attente. Il nous manquait le numéro de Siret. La coopérative répondait à nos attentes : conserver nos droits tout en ayant un suivi, des formations et surtout on ne s'est pas sentis seuls. On a pu continuer notre prospection et avoir de l'énergie pour aller chercher de nouveaux clients. Je pense qu'on ne se serait pas lancé aussi facilement s'il n'y avait pas eu la coopérative. Elle nous a permis de créer notre activité ensemble et cela nous a motivés, on se complète. On n'aurait jamais imaginé d'être un jour à notre compte ! On avait des barrières dans la tête. En six mois, nous avons atteint le chiffre d'affaires que nous nous étions fixé. On a déjà pensé à notre création d'entreprise mais on n'est pas pressés. On veut mettre des chiffres sur notre activité, avoir un salaire décent pour deux et pouvoir épargner pour l'entreprise. En attendant, nous apprécions l'état d'esprit, les échanges et les conseils de la coopérative. C'est une structure qui nous a aidés à évoluer vers l'équilibre de vie que nous souhaitons. D'ailleurs, il n'y a pas une semaine sans que l'on parle d'Avant-PREMIÈRES autour de nous ».



**Angélique et Gérard BRAULT, nettoyage industriel.**  
02 96 50 94 62 - 06 08 00 91 24  
gerardbrault@gmail.com

## **Entreprendre autrement avec Avant-PREMIÈRES**

Consultants, formateurs, artisans d'art, artistes, professionnels du bien-être ou du bien vivre, paysagistes, etc. peuvent créer leur activité en étant accompagnés par Avant-PREMIÈRES.

Avec la coopérative d'activités et d'emploi®, ces femmes et ces hommes entreprennent dans un collectif pour ne pas être seuls face à la création. Ils valorisent leur savoir-faire et acquièrent des compétences d'entrepreneur.

Ils bénéficient d'un contrat de travail en CDI qui sécurise leur parcours. Ils délèguent l'administration, la comptabilité, la fiscalité à des professionnels. Ils partagent des valeurs de solidarité et de mutualisation.

## **Le 200<sup>e</sup> entrepreneur d'Avant- PREMIÈRES... Loiseau de bon augure !**



Guillaume Loiseau, âgé de 28 ans, titulaire d'un BTS horticulture est le 200<sup>e</sup> entrepreneur. S'appuyant sur quelques années d'expérience, il crée son activité d'entretien et création de jardins à Mûr de Bretagne où il réside.

Guillaume LOISEAU, création et entretien de jardin.  
06 13 73 80 63  
loiseaudesjardins@voila.fr

## **Ça roule pour David, le cuisinier traiteur !**

Grâce au concours du garage solidaire de Carhaix, David, cuisinier traiteur accompagné par la coopérative, a pu acquérir un véhicule frigorifique lui permettant de passer la vitesse supérieure dans le développement de son activité. Entreprise d'insertion, le garage solidaire répare des véhicules pour les revendre ou les louer à des personnes aux minima sociaux ou en création de leur activité. Un sacré bon coup de main aux porteurs de projet.

Garage solidaire, zone de Kervoasdoue à Carhaix. Ouvert du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h et de 14h à 16h30.

Tél.02 98 99 43 51

David NEDELEC, cuisinier traiteur.

06 14 59 86 50

## **Les « petits bedons » de Guéno sur France Inter**

Les moules et empreintes de grossesse de Guénola ont eu les honneurs de France Inter, dimanche 11 avril dans l'émission "Crumble". Une heure d'interview en compagnie de Marie-Pierre PLANCHON. L'occasion de faire connaître l'activité naissante de Guéno, Bedondam.

Guénola JOUANNY, plasticienne.

06 87 41 18 63

guenocolore@hotmail.fr – www.bedondam.fr

## **Florence Le Goux rejoint l'AFPA**

Co-fondatrice de la coopérative, qu'elle a marquée de son empreinte, Florence a quitté la coopérative le 31 mai. Elle rejoint l'équipe de l'AFPA de Langueux. Nous lui souhaitons pleine réussite.

## **Adéquation, présent au salon FACE**

Adéquation, collectif d'une quinzaine d'entrepreneurs-salariés costarmoricains spécialisés dans les services aux entreprises, était présent jeudi 3 décembre 2009 au Forum Annuel de Compétitivité des Entreprises à Saint-Brieuc. Exposition sur le salon et participation à des conférences ont permis de faire découvrir la richesse des savoir-faire des membres du groupe. Les contacts pris pour des prestations individuelles ou collectives ont montré l'intérêt d'actions mutualisées. L'expérience réussie, source d'émulation et créatrice de liens, laisse envisager la présence d'Adéquation à d'autres salons.

contact@source-de-talents.fr – www.source-de-talents.fr

## Coop Domi Ouest s'installe à Lorient

En 2006, Avant-PREMIÈRES a proposé à ses consoeurs d'Ille et Vilaine, du Morbihan et du Finistère de créer la première Coopérative d'Activités et d'Emploi® spécialisée dans le service à la personne en France. La mission de développer cette structure, au sein d'Avant-PREMIÈRES, fut confiée à Florence Le Goux, dont le travail a été salué par tous.

Quatre ans plus tard, Coop Domi Ouest est reconnue comme un outil original et pertinent qui accompagne une cinquantaine d'entrepreneurs et développe un modèle innovant dans le secteur du service à la personne.

C'est à l'équipe de Sittelle Création, la CAE du Morbihan, que les associés de Coop Domi Ouest ont confié le soin de franchir la deuxième étape du développement de cette structure à vocation régionale.

Pour les entrepreneurs des Côtes d'Armor, un référent, au sein de l'équipe d'Avant-PREMIÈRES fera le lien permanent avec nos amis morbihannais pour assurer la continuité de la prise en charge administrative des dossiers.

**Coop Domi-Ouest - 4, rue du Comte Bernadotte  
- 56100 LORIENT - tél. 02 97 65 16 71  
coopdomiouest@orange.fr**

### Entreprendre autrement avec Coop Domi Ouest

Coop Domi Ouest accompagne des entrepreneurs qui créent leur activité dans le domaine du service à la personne, relevant de l'agrément simple. Ils sont cuisiniers à domicile, jardiniers, assistants informatiques. Ils donnent des cours de musique, de langues etc.

Ces femmes et ces hommes bénéficient de l'agrément « service à la personne » n°2006/1/22/9.

- Ils s'engagent dans une démarche de qualité et de mutualisation.
- Ils bénéficient d'un contrat de travail.
- Ils peuvent pratiquer plusieurs activités relevant ou non de l'agrément (en étant également dans la coopérative Avant-PREMIÈRES).
- Ils profitent de la veille juridique, fiscale et sociale de la première coopérative d'activités et d'emploi® spécialisée en France.
- Ils se prémunissent des temps partiels non souhaités et créent une activité durable.
- Ils créent de la richesse solidaire sur tout le territoire.

**Coop Domi Ouest**

**02 97 65 16 71**

**coopdomiouest@orange.fr**

**www.coopdomiouest.fr**

### Témoignage *Xavier Postaire*

Entrepreneur-salarié de Coop Domi Ouest

#### Quelles activités développes-tu, depuis trois ans, au sein des coopératives d'activités ?

Mon activité est divisée en deux parties : avec Avant-PREMIÈRES, je développe des prestations de formation en tests psychotechniques, mathématiques, physique-chimie et informatique au sein de divers centres de formation. Avec Coop Domi Ouest, je développe une activité de soutien scolaire auprès des particuliers pour tous les élèves de la sixième à la terminale. J'utilise dans les deux cas une pédagogie adaptée à chaque apprenant tout en respectant les programmes de l'Education Nationale ou les référentiels des formations. Mes interventions sont avant tout basées sur l'écoute et le respect de mes élèves ou stagiaires.

#### Qu'est ce qui a guidé ton choix vers la coopérative d'activités ?

L'accompagnement, le suivi, l'écoute et le relationnel proposés par la coopérative m'ont guidé vers cette possibilité. La Coopérative d'Activités et d'Emploi® me permet de développer mon activité en bénéficiant de son savoir-faire tout en respectant mes valeurs. Enfin, la coopérative est pour moi un lieu de rencontres et d'échanges, source inépuisable d'idées apportées par les permanents et les entrepreneurs salariés qui la composent.

#### Que t'apporte Coop Domi Ouest ?

Le soutien scolaire est quelque chose qui me tient à cœur. Avec Coop Domi Ouest, je peux proposer ce service facilement, tout en ayant une démarche structurée et réfléchie. Les relations que l'on peut avoir avec les particuliers sont d'une grande richesse car elles me permettent de rester au contact de la réalité et d'avoir une vision extérieure au système classique. Et puis, je voudrais en profiter pour dire un grand merci à Florence pour toute l'aide apportée : non seulement pour ses réponses aux questions techniques mais surtout pour son côté humain.



**Xavier POSTAIRE, soutien scolaire.  
02 96 56 15 05 - cap.cours@orange.fr**

## Témoignage Céline Sibelle

Entrepreneure-salariée de Bâti-PREMIÈRES

Les porteurs de projet dans le secteur du bâtiment, accueillis par la coopérative Bâti-PREMIÈRES, sont accompagnés par un conducteur de travaux. Comme dans toutes les entreprises du bâtiment, il supervise les chantiers, est garant de la sécurité, étudie les plans, les devis des prestataires et les fournitures choisies. Sa connaissance aiguisée de tous les corps de métiers du bâtiment assure aux entrepreneurs-salariés des conseils avisés dans le quotidien de leur activité. Comme en témoigne Céline Sibelle, 37 ans, peintre.



Céline est peintre en bâtiment et décoratrice avec une spécialité : la peinture naturelle, c'est-à-dire sans solvants. Une activité qu'elle exerce depuis dix-huit mois après une longue expérience dans la restauration en Guadeloupe. « Je me suis mise à peindre avec des guadeloupéens à la suite de cyclones, confie-t-elle. Cela m'a plu et on m'a proposé des petits chantiers. A mon retour en Bretagne j'ai décidé d'en faire mon métier et suis passée par une formation qualifiante puis un premier emploi salarié. Je n'ai donc pas beaucoup de recul sur mon métier. Dans la coopérative Bâti-PREMIÈRES, je bénéficie de l'expérience, des conseils et de la critique constructive du conducteur de travaux. C'est un œil extérieur qui me permet de ne rien oublier dans un devis, de bien estimer un chantier, de prévoir toutes les protections. Si j'entreprenais seule, en dehors de la coopérative, il faudrait que j'aie cherché ces conseils et cette expertise à l'extérieur et cela serait certainement payant. Comme le conducteur de travaux n'a pas la même implication que nous dans nos chantiers, sa critique est d'autant plus pertinente. Comme je débute, ses « trucs et astuces » me donnent une assurance indispensable ! ».

**Céline SIBELLE, peintre décoratrice.**  
06 71 05 79 93 - celine.sibelle@live.fr

« *Le conducteur de travaux : une assurance indispensable !* »

## Entreprendre autrement avec Bâti-PREMIÈRES

Les porteurs de projet de création de leur activité dans le secteur du bâtiment peuvent être accompagnés par Bâti-PREMIÈRES.

Avec la coopérative :

- ils vont se former au métier d'entrepreneur du bâtiment (analyse des prix de revient, élaboration des devis, démarche commerciale, prévention des risques...).
- ils bénéficient des assurances responsabilités civiles professionnelles et décennales.
- ils créent une activité pérenne grâce à l'appui du conducteur de travaux.
- ils travaillent en partenariat avec les autres entrepreneurs et traitent des chantiers.
- ils sont salariés et entrepreneurs.



**Bâti-PREMIÈRES**

02 96 52 19 69

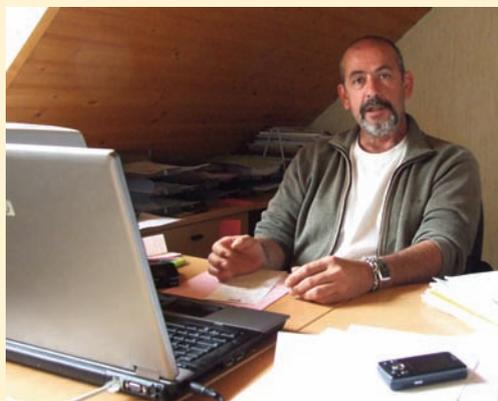
contact@bati-premier.es.coop

www.bati-premier.es.coop

## Eric Lafaux, conducteur de travaux de Bâti-PREMIÈRES

Chef d'entreprise du bâtiment pendant de nombreuses années, Eric Lafaux a souhaité mettre son expérience technique, organisationnelle et commerciale au service des entrepreneurs-salariés de Bâti-PREMIÈRES. Depuis février, le conducteur de travaux accompagne avec enthousiasme les 15 entrepreneurs de la coopérative.

**Eric LAFAUX - 02 96 52 19 69**  
e.lafaux@bati-premier.es.coop



## Le bel exemple d'Eclis !

En quelques mois d'existence, Eclis, la Scic\* éco-construction du pays de Dinan a su montrer sa pertinence et son utilité. Les entrepreneurs salariés de Bâti-PREMIÈRES ont pu le vérifier sur place en lui rendant visite courant mars. Nul doute que la Coopérative d'Activités et la Scic trouveront des complémentarités dans les mois à venir.

**SCIC Eclis : Vanessa MARTIN - 02 96 87 94 86**

\*Scic : Société coopérative d'intérêt collectif

## La formation, clé de voûte de la réussite de Bâti-PREMIÈRES

Avec le concours de la Capeb et du Fafsab (le fonds d'assurance formation), les entrepreneurs de Bâti-PREMIÈRES, utilisent largement les possibilités de se former, notamment aux techniques de l'éco-construction. Le professionnalisme et l'exigence de qualité sont au rendez-vous de Bâti-PREMIÈRES pour construire des activités pérennes.

## Une nouvelle marque pour les co-entrepreneurs !

Peu ou mal identifiées, les Scop sont déterminées à mieux faire connaître les atouts de leur modèle coopératif. Représentant 2000 entreprises et 40 000 salariés en France, le mouvement des SCOP affirme ses ambitions de développement et lance sa nouvelle identité autour d'une marque unique, claire et fédératrice. Ainsi, les salariés-associés deviennent des co-entrepreneurs, le nom « SCOP Entreprises » devient « les Scop », marquant à la fois l'identité propre des Scop et le collectif qui caractérise les co-entrepreneurs. Le déroulé « Sociétés COopératives et Participatives » remplace le mot « production » devenu obsolète et peu perceptible. Le mot « participatives » est, quant à lui, plus explicite sur les pratiques des Scop et des autres coopératives qu'elles accompagnent (Scic notamment). La signature, « La démocratie nous réussit », témoigne de ce qui singularise le projet coopératif des Scop : la démocratie d'entreprise. Enfin, le logo, par ses couleurs chaudes et un symbole de deux S rapprochés, formant un maillon, signe la solidarité propre à l'engagement collectif des co-entrepreneurs.



**leScop**  
la démocratie nous réussit

[www.les-scop.coop](http://www.les-scop.coop)

## Portraits d'entrepreneur(e)s-salarié(e)s

Coopérer pour Entreprendre Grand Ouest a édité en début d'année un livret-portraits de 18 entrepreneurs-salariés des 19 coopératives d'activités et d'emploi®



implantées en Bretagne, Basse Normandie, Pays de la Loire et Poitou-Charentes. Symboles des 1052 entrepreneurs-salariés accompagnés par les CAE® du Grand Ouest en 2009, les témoignages du livret traduisent les valeurs et la dynamique des coopératives d'activités. Un travail remarquable réalisé avec la collaboration d'entrepreneurs-salariés, rédacteurs et photographes, mis en forme et en couleur par Rozenn Brigant, graphiste au sein d'Avant-PREMIERES. Une réalisation appréciée qui a fait germer des envies de production sur le même modèle sur d'autres territoires couverts par les coopératives d'activités et d'emploi®.

[www.cooperer.coop](http://www.cooperer.coop)

## Les coopératives en chiffres

En 2009, les coopératives d'activités et d'emploi® ont accompagné **115** porteurs de projet. **50** ont quitté la coopérative.

**74%** d'entre eux pour créer leur entreprise ou retrouver un emploi.

## Les Coopératives d'Activités et d'Emploi® de l'Ouest et la Caisse d'Épargne se font Confiance !



Le Président et le Directeur Général de la Caisse d'Épargne Bretagne et Pays de la Loire et les cogérants de Coopérer pour Entreprendre Grand Ouest.

Le 12 février, Coopérer pour Entreprendre Grand Ouest et la Caisse d'Épargne Bretagne et Pays de la Loire ont signé une convention. Celle-ci permet à certains entrepreneurs salariés de bénéficier des prêts du « Parcours confiance » de la banque. Par ailleurs, la Caisse apporte son concours financier à Coopérer pour Entreprendre Grand Ouest pour la sortie d'un livret de portraits d'entrepreneurs et l'organisation de rencontres entre porteurs de projet de l'Ouest en Octobre prochain.

## L'Union Régionale des SCOP et les Coopératives d'Activités, de concert pour assurer la continuité des parcours de projets de créations de SCOP.

Les Coopératives d'Activités et d'Emploi® de l'ouest vont travailler étroitement avec les délégués régionaux des Scop pour accompagner des personnes qui veulent créer une activité en entreprise partagée. Lorsque les projets auront besoin d'être testés et consolidés avant création, leurs porteurs pourront être accompagnés et hébergés par les CAE.

Urscoop - 02 99 35 19 00 - [www.scop-ouest.coop](http://www.scop-ouest.coop)

## Les deux communautés d'agglomération des Côtes d'Armor soutiennent les Coopératives d'Activités et d'Emploi®.

A côté du Conseil Général et du Conseil Régional, les deux communautés d'agglomérations du département (Lannion-Trégor-Agglomération et Saint Briec Agglomération) contribuent désormais au financement de l'accompagnement des porteurs de projet et partagent avec elles un objectif commun : créer de l'activité de proximité sur le territoire.